

RAPPORT DE L'ÉVÉNEMENT NATIONAL AFRICA BB-MAPS : SYSTÈMES NATIONAUX DE CARTOGRAPHIE À LARGE BANDE EN AFRIQUE

ITUEvents

Évènement National Africa-BB-Maps
**Systèmes nationaux de
cartographie à large
bande en Côte d'Ivoire**
18—20 Août 2025
Abidjan, Côte d'Ivoire
africabbmaps.itu.int/ci-kickoff/



Hébergé par:
Organisé par:


Hôtel Palm Club, Abidjan, Côte d'Ivoire



DIRECTION DE LA RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table des matières

Introduction

JOUR 1 : 26/08/2025 —> Dialogue politique et orientation stratégique

I. OUVERTURE DE L'ÉVÉNEMENT

1. Cérémonie d'ouverture.
2. Présentation du projet national Africa-BB-Maps par l'UIT.
3. Organisation des échanges

II. SESSIONS

1. SESSION 1 : l'état des lieux et développement des systèmes de cartographie, Présentation ARTCI – Observatoire cartographique
2. SESSION 2 : État des lieux et développement des systèmes de cartographie des différents secteurs d'activité.
 - a. État des lieux et développement des systèmes de cartographie: secteur public
 - b. État des lieux et développement des systèmes de cartographie: secteur privé
3. SESSION 3 : Réseaux enterrés – Constats, risques et initiatives.

JOUR 2 : 19/08/2025 —> Avancement technique et gouvernance des données

4. SESSION 4 : Études de cas internationaux – Apprentissages pour la Côte d'Ivoire.
5. SESSION 5 : Approche technique – Architecture, standards, outils et donnée
6. SESSION 6 : Futurs travaux réglementaires et politiques
7. SESSION 7 & 8 : Atelier de co-création

JOUR 3 : 20/08/2025 —> Avancement technique et gouvernance des données

8. Session 9 : Rôles et responsabilités des acteurs
9. Session 10 : Feuille de route nationale

III. CLÔTURE DE L'ÉVÉNEMENT

Conclusion

Introduction

L'événement national Africa BB-Maps, tenu à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 18 au 20 août 2025, a réuni l'ensemble des acteurs nationaux impliqués dans l'utilisation et l'exploitation de systèmes d'information géographique (SIG) pour la gestion des infrastructures. Son objectif principal était de promouvoir le développement et l'adoption de systèmes nationaux de cartographie du haut débit, en vue d'améliorer la connectivité et d'accélérer la transformation numérique du pays.

Plus de vingt parties prenantes, issues aussi bien du secteur public que privé, ont pris part à ces échanges. Pendant trois jours, les discussions ont porté sur les meilleures pratiques en matière de cartographie des infrastructures numériques, la nécessité d'instaurer un cadre de collaboration public-privé favorisant le partage de données et d'expertise, ainsi que sur les principaux défis à relever pour une mise en œuvre efficace en Côte d'Ivoire.

L'événement, rythmé par diverses sessions thématiques et interactives, a ainsi permis d'esquisser des stratégies concrètes pour renforcer la planification et le suivi du développement des réseaux haut débit.

JOUR 1 : 18/08/2025 : Dialogue politique et orientation stratégique

I. OUVERTURE DE LA CEREMONIE

1. Cérémonie d'ouverture

L'événement a débuté par une cérémonie officielle marquée par plusieurs interventions majeures.

Représentant de l'ARTCI – M. Vally Coulibaly, Conseiller du DG

Il a rappelé que dans un monde interconnecté, le haut débit constitue une condition essentielle pour exploiter pleinement les technologies émergentes comme l'intelligence artificielle, l'IoT ou la blockchain.

La Côte d'Ivoire compte aujourd'hui **plus de 30 303 km de fibre optique** et une couverture **4G de 93,71% de la population (73,34% des localités)**, témoignant des avancées significatives en matière d'infrastructures numériques.

Il a souligné que le projet **Africa Broadband Maps** permettra de mettre en place une **cartographie fiable des réseaux de télécommunications**, en particulier des réseaux enterrés, afin de résoudre une problématique récurrente de l'écosystème et d'orienter les futurs investissements.

Représentant du Ministère de la Transition Numérique et de la Digitalisation – M. Jean-Charles AKIE

Il a présenté les attentes de la Côte d'Ivoire vis-à-vis du projet :

- fournir des **données fiables** pour la cartographie des réseaux haut débit,
- renforcer la coopération et la transparence entre acteurs,
- assurer l'**inclusion numérique** en identifiant les zones mal desservies.

Il a rappelé que le haut débit constitue un levier de développement économique, social et technologique, et que l'objectif national est de connecter toutes les localités, écoles et hôpitaux.

Le rôle des partenaires a été mis en avant : **financement de l'Union européenne** via le programme *Global Gateway*, **appui technique de l'UIT** et des régulateurs, ainsi que l'importance d'une **collaboration public-privé**.

La cartographie haut débit a été présentée comme un **outil stratégique** pour optimiser les investissements et soutenir la transformation numérique.

L'événement a été officiellement ouvert dans ce cadre, suivi d'une **photographie officielle** et d'une **pause-café**.

2. Présentation du projet national Africa-BB-Maps par l'UIT

Le projet, soutenu par l'Union européenne, concerne **11 pays africains, dont la Côte d'Ivoire**. Son objectif principal est de **réduire la fracture numérique**, aussi bien entre zones urbaines et rurales qu'entre pays côtiers déjà connectés et pays enclavés.

Les ambitions du projet sont de :

- Mettre en place ou renforcer des systèmes nationaux de cartographie du haut débit ;
- Elaborer un cadre d'échange de **données fiables** pour guider les investissements;
- Consolider le cadre juridique, réglementaire et politique ;
- Renforcer les capacités des acteurs nationaux.

De nombreux acteurs sont impliqués : opérateurs télécoms, fournisseurs d'accès à internet, investisseurs, ministères, agences nationales, régulateurs, agences spatiales, partenaires financiers et techniques, ainsi que des associations locales et internationales.

3. Organisation des échanges

Après la présentation des objectifs du projet, les travaux de la première journée se sont organisés autour de deux axes majeurs :

- État des lieux et développement des systèmes de cartographie, à travers les retours d'expérience du secteur public et privé.
- Problématique spécifique des réseaux enterrés en Côte d'Ivoire, avec l'identification des défis actuels et la proposition de pistes de solutions.

II. SESSIONS D'ÉCHANGES

1. SESSION 1: l'état des lieux et développement des systèmes de cartographie, Présentation ARTCI – Observatoire cartographique

L'ARTCI a présentée la nouvelle version de sa plateforme cartographique nationale (<https://cartodonnees.artci.ci>), mettant en avant plusieurs fonctionnalités innovantes :

- Un accès dynamique à l'historique de la couverture des réseaux.
- Un accès dynamique à l'historique des campagnes de qualité de service (QoS) des réseaux.
- Une intégration des infrastructures (fibre optique, stations radioélectriques, etc.).

- Une accessibilité renforcée pour les personnes en situation de handicap (requêtes vocales, vues adaptées).
- Un onglet de signalements des usagers, permettant de localiser et de corriger les problèmes de service.
- Un tableau de bord 360° pour une prise de décision éclairée de la couverture et de la QoS.
- Données ouvertes en mode open data.



Objectifs de la nouvelle plateforme : renforcer la transparence, améliorer la planification et optimiser la régulation du secteur.

2. SESSION 2 : État des lieux et développement des systèmes de cartographie des différents secteurs d'activité.

- a. État des lieux et développement des systèmes de cartographie: secteur public (ANSTAT, BNETD, ANSUT, MCLU, AGEROUTE, SODECI, CI-ENERGIES, AUICI, UVICOCI)

Les acteurs publics ont souligné l'importance stratégique des Systèmes d'Information Géographique (SIG) dans leurs missions quotidiennes.

Ces outils permettent :

- l'appui à la décision,
- la visualisation des infrastructures et la planification des interventions,
- l'orientation des choix stratégiques,
- une meilleure compréhension des territoires.

CONTRIBUTIONS DES ACTEURS CLES

✱ ANSTAT

En collaboration avec la Banque mondiale, l'ANSTAT dispose d'une vaste base de données comprenant :

- un répertoire géoréférencé des localités,
- les limites administratives,
- les infrastructures socio-économiques (santé, éducation, commerce...),
- un réseau routier actualisé,
- les zones industrielles et portuaires.



Pour exploiter ces données, plusieurs dispositifs ont été mis en place :

- un Laboratoire de Géomatique,
- une Cartothèque,
- un Géoportail.

✱ **BNETD (CIGN)**

Le CIGN, en tant que Institut Géographique National, joue un rôle central :

- gestion de la cartothèque nationale,
- contrôle des travaux cartographiques à grande échelle ($\leq 1/50000$),
- centralisation des données géodésiques, topographiques et photogrammétriques,
- participation à de grands projets (RNHD, eGOUV),
- production d'un document actualisé de topologie du réseau eGOUV, facilitant l'optimisation des infrastructures.



✱ **ANSUT**

L'ANSUT dispose de plusieurs ressources et outils stratégiques, notamment :

- des données issues de relevés terrain, d'images satellites et des opérateurs télécoms,
- des bases cartographiques traitées avec des outils SIG (ArcGIS, QGIS), GPS et plateformes mobiles,
- une méthode de mise à jour continue et validée.

Ces dispositifs ont pour objectif:

- l'identification des zones blanches,
- l'optimisation du déploiement de la fibre et du mobile,
- la réduction des coûts et une meilleure planification.



En perspective :

- un portail cartographique public interactif,
- l'intégration de l'IA et de la data science,
- le renforcement des coopérations régionales.

✱ **MCLU (Ministère de la construction du logement et de l'urbanisation)**

Le **MCLU** utilise la cartographie comme outil stratégique pour :

- la représentation des schémas d'aménagement urbain,
- l'aide à la décision en gestion foncière,
- la mise en œuvre de référentiels géodésiques et bases de données urbaines,
- l'élaboration de plans et schémas directeurs, ainsi que de projets d'adressage.

Les sources et méthodes incluent :

- le **SIGFU** comme source principale,
- des collectes via photos aériennes (5 cm), données Lidar, nuages de points terrestres,
- la constitution d'orthophotoplans, bases urbaines et modèles numériques de terrain,
- une organisation des données selon 7 thèmes (voies, réseaux, hydrographie, bâtiments, limites parcellaires, végétation, orographie).

Les impacts et résultats sont :

- une meilleure interopérabilité entre services,
- des avis techniques plus pertinents,
- une gestion foncière améliorée,
- le partage et la visualisation des prescriptions d'urbanisme sur fond cartographique.



Les difficultés rencontrées :

- la mise à jour périodique des données,
- l'absence d'un outil simplifié de partage.

Les perspectives envisagées :

- le déploiement d'une plateforme de partage des données,
- la mise à jour des données de référence,
- l'élaboration d'une convention de partage avec tous les utilisateurs.

✱ **AGERROUTE**

L'AGERROUTE intègre les SIG dans la gestion du réseau routier grâce à :
des logiciels SIG (ESRI, QGIS, Global Mapper),

- des outils de collecte (Logiroad),
- des équipements spécialisés : véhicules dotés de technologies Logiroad, GPS différentiels, tablettes de relevés, drones avec station RTK pour la 3D.



✱ **SODECI**

La SODECI dispose d'un service de cartographie chargé de la gestion, de l'analyse, de la production et de la diffusion de données géographiques liées à ses réseaux.

Association des Consommateurs & Collectivités

La cartographie numérique constitue un levier pour :

- les consommateurs et entreprises : choix éclairés,
- les collectivités : appui à la décentralisation et au développement local.



✱ CI-ENERGIES

CI-ENERGIES dispose de :

- 614 agents et plus de 74 000 km de réseaux,
- des données existantes (HTB, HTA, BT) encore partielles,
- des infrastructures passives de fibre optique intégrées à son réseau,
- des outils spécialisés pour la collecte (relevés, drones, ArcGIS, QGIS).



Les Systèmes d'Information Géographique (SIG) lui permettent :

- une meilleure visualisation, planification et gestion du patrimoine,
- un usage interne (ingénierie, foncier, exploitation) et externe (partage avec institutions).

Les limites concernent :

- les coûts élevés, la complexité technique et les besoins en formation.

Les perspectives reposent sur :

- l'intelligence artificielle (maintenance prédictive),
- les jumeaux numériques,
- la réalité augmentée pour moderniser durablement la gestion électrique.

✱ AUICI / UVICOCI

L'AUICI et l'UVICOCI ont formulé des attentes :

- Rendre les outils de cartographie accessibles au grand public,
- Intégrer des fonctionnalités simplifiées (ex. commandes vocales),
- Accompagner ces outils par des actions de formation et sensibilisation, notamment en zones rurales,
- Renforcer la collaboration entre usagers, collectivités, opérateurs et régulateurs pour améliorer la mise à jour des données.



UVICOCI
Union des Villes
et Communes de
Côte d'Ivoire



Défis identifiés

Malgré les initiatives, plusieurs difficultés persistent :

- actualisation continue des données,
- partage limité entre institutions,
- coûts élevés de collecte (drones, équipements),
- manque de main-d'œuvre qualifiée → besoin de formation.

Propositions

- Mise en place d'un cadre interinstitutionnel favorisant la coordination et le partage d'expertise.
- Promotion de l'open data pour améliorer l'accessibilité et la transparence.
- Développement de capacités locales via des formations spécialisées.
- Développement de capacités locales via des formations spécialisées.

b. État des lieux et développement des systèmes de cartographie: secteur privé

Pour les acteurs privés, la cartographie est un outil stratégique qui permet :

- le déploiement efficace des infrastructures (fibre optique, pylônes, couverture réseau, etc.),
- la planification d'investissements et la réalisation de simulations prospectives,
- la sécurisation des installations existantes et l'optimisation des coûts.

CONTRIBUTIONS DES ACTEURS CLES

✱ OKTO Technologies

Le directeur de OKTO Technologies a présenté l'expérience de son cabinet dans la création d'un outil cartographique pour l'Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences radioélectriques (AIGF).

La mission visait à :

- cartographier le niveau de champ électromagnétique,
- recenser les installations radioélectriques sur tout le territoire,
- aider l'AIGF à gérer, coordonner et contrôler les sites conformément aux normes internationales.



L'outil repose sur des données techniques précises :

- coordonnées GPS des sites radioélectriques,
- caractéristiques des émetteurs et antennes (puissance, gain, orientation),
- diagrammes de rayonnement pour estimer couverture et exposition électromagnétique.

Fonctionnalités de la plateforme :

- vue d'ensemble des sites radioélectriques,

- filtrage et analyse des données,
- validation préalable des nouvelles installations,
- portails dédiés pour opérateurs et affectataires de fréquences.

✱ Orange Côte d'Ivoire

- Les premiers réseaux en cuivre ont été déployés sur la base de plans papier non géoréférencés, rendant leur intégration SIG complexe.
- La numérisation de ces plans est essentielle pour constituer une base unique de données, couvrant toutes les étapes (conception, déploiement, exploitation).
- Les réseaux souterrains, bien que plus coûteux et longs à déployer, restent fortement vulnérables aux travaux publics. Cette fragilité a conduit à privilégier les réseaux aériens.
- Les données historiques ne contiennent pas d'informations sur la profondeur d'enfouissement des câbles, élément critique pour éviter les incidents. Leur récupération représente un travail long et coûteux, mais indispensable à la sécurisation des infrastructures.
- Une meilleure coordination avec les autorités locales est identifiée comme un levier clé pour réduire les risques.



✱ Huawei

Huawei accompagne les opérateurs dans leurs défis liés aux infrastructures :

- Développement de technologies de transmission aérienne offrant des performances comparables à la fibre optique, tout en limitant les risques des réseaux enterrés.
- Mise en place de solutions innovantes et accessibles :
 - équipements à faible coût et alimentés par énergie solaire,
 - fourniture de connectivité 2G, 3G et 4G dans les zones rurales les plus enclavées,
 - couverture de plus de 1 200 villages, contribuant à réduire la fracture numérique.



Défis et besoins identifiés

- Coordination public/privé insuffisante : manque de partage des données et d'harmonisation des pratiques.
- Absence de bases de données centralisées et complètes, notamment sur la profondeur des réseaux souterrains.
- Vulnérabilité des infrastructures aux travaux publics faute de cartographie exhaustive et mise à jour.

Propositions

- Établir un cadre de collaboration public-privé basé sur le partage de données et d'expertise.
- Mobiliser les expertises nationales (ex. BNETD) pour accompagner les opérateurs dans :
 - l'optimisation de l'implantation des infrastructures,
 - l'utilisation des plans de projets AGEROUTE pour piloter le déploiement de la fibre.
- Renforcer la numérisation et la mise à jour des plans historiques pour sécuriser le développement futur.

3. SESSION 3 : Réseaux enterrés – Constats, risques et initiatives.

Les échanges ont mis en évidence l'absence de cartographie globale fiable des réseaux enterrés en Côte d'Ivoire, une situation à l'origine de nombreux incidents lors des travaux de voirie.

Cette problématique résulte principalement :

- D'une faible application des normes existantes ;
- D'un partage insuffisant d'informations entre les acteurs (ex. : OPÉRATEURS / AGEROUTE).

Toutefois, AWALE a mentionné qu'il prenait en compte le mécanisme de fiabilisation des données dans leur processus de déploiement des infrastructures incluant des données sur profondeur d'enfouissement (coordonnées Z) des câbles enterrés

Conséquences observées :

Plus de 300 coupures recensées lors de travaux publics (source : ARTCI) ;

- Une augmentation significative des coûts pour les concessionnaires et pour l'État;
- Une dégradation de la qualité des services fournis par les opérateurs.

Solutions prioritaires proposées :

- Lancer une cartographie nationale unifiée des réseaux enterrés (pilotée par exemple par ARTCI-AGEROUTE-AIGF).
- Déployer des équipements de sondage terrain pour fiabiliser les données existantes.
- Mettre en place une stratégie de gouvernance claire : normes, contrôles et responsabilités.
- Créer un cadre permanent de partage sécurisé des données.
- Renforcer les compétences SIG des acteurs par la formation.

JOUR 2 : 19/08/2025 : Avancement technique et gouvernance des données

La deuxième journée a approfondi la dimension technique et réglementaire du projet, autour de quatre sessions majeures :

4. Session 4 : Études de cas internationaux – Apprentissages pour la Côte d’Ivoire

Des experts des **Pays-Bas, de la Lituanie et de la Roumanie** ont partagé leurs expériences en matière de cartographie haut débit. De leur expérience, Il ressort que pour disposer de systèmes de cartographie fiables, il est indispensable de mettre en place :

- une méthodologie rigoureuse de collecte des données,
- un processus de validation structuré,
- des plateformes adaptées au type d’informations visualisées.

 **Débat** : L’ouverture des données liées aux infrastructures critiques (stations radio, backbone). La recommandation des panelistes à été de **classer les infrastructures par niveau de criticité** afin de déterminer ce qui peut être rendu public, tout en prenant en compte les impératifs sécuritaires des États.

5. Session 5 : Approche technique – Architecture, standards, outils et donnée

L’UIT a présenté les standards techniques internationaux applicables aux Systèmes d’Information Géographique (SIG) et formulé des recommandations pour leur adoption et leur mise en œuvre.

Recommandations pour Cartodonnées :

- Mettre en place un système de Data Management validant les données en amont (vérifier les données déclarées par les opérateurs) avant leur intégration dans le système et diffusion au public.
- Intégrer une base de données spatiale (GeoBD) pour améliorer les interactions en termes de requête.

6. Session 6 : Futurs travaux réglementaires et politiques

Cette session a rappelé l’existence d’un cadre réglementaire national avec la nouvelle loi n°2024-352 du 06 juin 2024, structurant le secteur des télécoms.

Les discussions ont mis en lumière la nécessité d’un cadre de collaboration public-privé pour favoriser l’échange des données, l’UIT par la même occasion à recommander une approche progressive : travailler au niveau national, puis partager l’expérience à l’échelle sous-régionale.

Points clés abordés :

- Cadre réglementaire national (Loi n°2024-352 du 06 juin 2024).
- Nécessité d'un partage gagnant-gagnant des données entre acteurs.
- Mise en pratique du décret MEER/AGEROUTE sur l'échange de données entre opérateurs.
- L'UVICOCI a soulevé la question de l'intégration de la dimension environnementale dans le déploiement et le développement des TIC en Côte d'Ivoire. En réponse, l'ARTCI a confirmée que cet aspect est pleinement pris en compte dans le cadre de ses objectifs de responsabilité sociétale (RSE).

7. Session 7 & 8 : Atelier de co-création

Trois groupes de travail ont été constitués afin de réfléchir sur des thématiques clés liées au **cycle de vie de la donnée** : sa valorisation, ainsi que le cadre à mettre en place pour encadrer et régir les activités associées.

Leurs propositions se déclinent comme suit :

Groupe 1 : Data Management (Gestion de la donnée)

- **Gouvernance des données**

L'ensemble des pratiques, procédures, politique, autours de la donnée

- Mise en place d'une structure de gouvernance unique des données
- Création d'un point d'entrée unique des données
- Répertoire tous les fournisseurs de données
- Identifier les acteurs et les rôles de chaque acteur autours de la donnée
- Préciser les niveaux des droits d'accès de la gouvernance de la donnée.

- **Normalisation**

- Définir un format de partage des données en 3D, le format Shp
- Mises en place d'un cadre réglementaire de collecte des données enterré (les anciennes données)
 - Définir un mécanisme de financement des collectes de données antérieures avec toutes les parties prenantes

- **Mécanisme de collecte**

- Création d'un identifiant unique géospatial (adressage)
- Utilisation de géoradar pour la collecte de donnée souterraine des réseaux existan

- Mettre des KPI au moment de la collecte des données (permet d'orienter les restitutions d'information)
- Relever les nouvelles données avec une station totale et les transférer aux différents organes sous réserve de leurs validations
- Ajouter des métadonnées sur la donnée collectée
- **Mécanisme de partage**
 - Mise en œuvre d'un géoportail unique
 - Définir les rôles et les habilitations de chaque partie prenante
 - Préciser les droits d'accès aux données
- **Gestion et assurance qualité**
 - Désigner un gestionnaire des données
 - Définir un cahier de charge du gestionnaire qui prend en compte en compte la qualité et la confidentialité autours de la donnée collectées

Groupe 2 : Data Quality & Vérification (Qualité de la donnée et vérification)

- **Vérifications de validation des données**
 - Les données cartographiques doivent être conformes au décret n°2019-220 du 29 mars 2021, instituant un système de référence terrestre.
 - Elaborer un canevas des métadonnées associés aux données collectées
 - Pour chaque format (vectoriel ou matricielle) : établir des critères d'analyse ou norme
 - Définir la classe de précision des données (0-10 cm) des données géolocalisées
 - Vérification de la cohérence de données (validation de la complétude des coordonnées , vérifier que les points sont dans les limites géographique du pays, contrôler la précision des relevés, vérification des attributs (s'assurer que chaque entités possède les attributs requis, nom, type, etat, opérateurs, date de relevés) Uniformisés les noms et les unités
- **Vérifications indépendante des données de couverture**
 - Mise en place d'un outil de crowdsourcing (numéro vert, autres).
 - Collecte de données terrain.
- **Utilisation d'outils SIG**
 - standardisation des outils de collecte de données (drone, lidar, GPS différentiel, Logiciels)

- **Recommandation pour des ensembles de données nationaux fiable**

- Identification des parties prenantes
- Mise en place d'un cadre de collaboration
- Harmoniser les données multi-sources : Établi un template de partage
- identification de points focaux qui seront formés pour partager les données dans les formats attendus
- Motivation des points focaux (Prime)
- Établi un répertoire de données par sectoriel

Groupe 3 : Policy & Regulatory Framework (Cadre politique et réglementaire)

- **Défis de Coordination entre les fournisseurs de données et l'ARTCI**

- Renforcer la coordination entre les fournisseurs de données et l'ARTCI pour améliorer l'échange d'informations et la collaboration.

- **Propriété et Confidentialité des Données**

- Déterminer quelles données peuvent être partagées tout en garantissant leur confidentialité et le respect des parties prenantes.

- **Limitation Institutionnelles**

- Identifier les limitations institutionnelles pouvant restreindre les actions et clarifier l'existence d'un cadre d'échange entre l'ARTCI et l'État.

- **Harmonisation nationale et régional**

- Résoudre efficacement les problématiques nationales afin de mieux aborder et coordonner celles au niveau régional.

JOUR 3 : 20/07/2025 : Avancement technique et gouvernance des données

8. Session 9 : Rôles et responsabilités des acteurs

À cette occasion, l'outil **Mentimeter** a été utilisé afin de recueillir, en temps réel, les réponses des participants à une série de questions stratégiques.

La première question portait sur l'identification de l'institution responsable de l'exploitation, de la maintenance et de la mise à niveau de la plateforme nationale de cartographie haut débit. À ce stade, l'ARTCI a été désignée comme acteur principal et chef des opérations. Par la suite, plusieurs aspects complémentaires ont été abordés, notamment concernant :

- Les **gestionnaires** des données, qui ont pour missions principales :
 - Collecter les données,
 - Les héberger et en assurer la sécurité,
 - Définir et gérer les droits d'accès.
- Les **administrateurs**, quant à eux, sont responsables de :
 - Maintenir la qualité des données,
 - Veiller à leur mise à jour régulière et à leur conformité avec les normes de métadonnées établies,
 - Valider les données avant leur publication ou leur partage.
- les **fournisseurs** de données, sont chargés de :
 - fournir et soumettre les données conformément au schéma et à la fréquence définis,
 - répondre aux demandes de précisions ou corrections,
 - maintenir la qualité et l'actualisation des jeux de données,
 - veiller au respect des normes de métadonnées et valider les données avant publication ;
- les **formateurs locaux**, qui viendront en appui aux actions de l'UIT pour renforcer les capacités en matière de cartographie ;
- les **propriétaires finaux des données**, investis de la responsabilité de :
 - gouverner les données,
 - définir les objectifs et les règles d'utilisation,
 - approuver les politiques d'accès et de partage,
 - garantir la conformité juridique.

9. Session 10 : Feuille de route nationale

Une présentation a été organisée afin d'exposer les modalités de mise en œuvre du projet. Elle a permis de souligner :

- **Le rôle central de l'ARTCI**, désignée comme chef d'orchestre du projet ;
- La feuille de route pour le renforcement des capacités en Côte d'Ivoire, notamment à travers la plateforme ITU Academy ;
- **La planification de la composante "Développement de capacités"**, prévue sur la période 2026-2028, et couvrant les trois dimensions clés du projet : **SIG, Données**

et Politique. Les formations seront proposées selon trois niveaux : débutant, intermédiaire et avancé.

Dans le cadre du projet **Africa-Broadband Maps**, ces trois dimensions (SIG, Données et Politique) devront être abordées de façon intégrée.

Les formations seront dispensées via la plateforme **ITU Academy**. Les participants devront s'y inscrire et suivre les différents modules. À l'issue de chaque formation, un **certificat officiel** sera délivré. Le cycle complet de formation s'étendra sur la période **2026-2028**.

II. CLOTURE DE LA CEREMONIE

Monsieur Ali Drissa Badiel, a représentant de l'UIT est intervenue en appelant la Côte d'Ivoire à prouver que la cartographie des réseaux à large bandes est non seulement réalisable, mais essentielle. Il a souligné que l'innovation locale est une force mondiale et que la connectivité constitue la clé d'un véritable changement.

La cérémonie s'est conclue par des mots de remerciements et d'encouragements du représentant du Directeur Général de l'ARTCI, **Monsieur Vally Coulibaly** à l'endroit de l'UIT et de l'union européenne. Il a également incité l'ensemble des structures conviées à l'évènement à faire de ce projet une réussite.

Conclusion

En définitive, l'événement national Africa BB-Maps a constitué une plateforme privilégiée de dialogue et de concertation entre les différents acteurs du numérique en Côte d'Ivoire. Les échanges ont mis en lumière l'importance d'une cartographie fiable des infrastructures haut débit pour soutenir la connectivité, renforcer la planification et accompagner la transformation digitale du pays.

Les discussions et recommandations formulées au cours de ces trois journées ont ouvert la voie à une collaboration renforcée entre les secteurs public et privé, condition essentielle pour relever les défis identifiés et mettre en œuvre des solutions durables. Cet événement marque ainsi une étape significative vers l'instauration d'un écosystème numérique plus inclusif, transparent et performant, au service du développement socio-économique de la Côte d'Ivoire.